



FORUM: Fonds des Nations unies pour l'enfance(UNICEF)

QUESTION: Comment garantir un accès équitable et universel à la vaccination dans un contexte de désinformation, de crises sanitaires et de contraintes économiques mondiales ?

SOU MIS PAR: Mexique

L'Assemblée Générale,

Déclarant que 14 millions de nourrissons ne sont toujours pas vaccinés dans le monde entier,

Estimant que plus de 400 millions d'enfants dans le monde vivent dans la pauvreté, sans moyen de satisfaire au moins deux besoins du quotidien, notamment dans les domaines de la nutrition et de l'assainissement ,

Réalisant une baisse des vaccinations,des maladies évitables repartent à la hausse,

Remerciant l'ensemble des États présents, les nombreuses organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que les personnes ayant participé à la protection et à l'amélioration des conditions de vie des enfants,

1. *Affirme* que la vaccination est un droit fondamental de chaque enfant;

a) *Rappel* que tous les enfants, sans distinction sociale, économique ou géographique, doivent avoir accès à des vaccins sûrs, efficaces et gratuits;

b) *Demande* aux États de faire de la vaccination infantile une priorité dans leurs politiques de santé publique;

c) *Soutient* que protéger la santé des enfants est essentiel pour garantir leur développement, leur éducation et leur avenir;

2. *Encourage* la lutte contre la désinformation vaccinale qui met en danger la santé des enfants;

a) *Invite* les États à mettre en place des campagnes d'information claires, simples et adaptées aux familles et aux communautés locales;

b) *Soutient* la collaboration entre gouvernements, professionnels de santé et médias afin de diffuser des informations scientifiques fiables;

c) *Reconnaît* le rôle des écoles et des éducateurs dans la sensibilisation des enfants et des parents à l'importance de la vaccination;

3. *Appelle* à renforcer les systèmes de santé pour garantir un accès équitable à la vaccination;

a) *Développe* les infrastructures médicales, en particulier dans les zones rurales, isolées ou défavorisées;

b) *Forme* davantage de personnels de santé afin d'assurer une couverture vaccinale efficace et continue pour les enfants;

c) *Améliore* la distribution et la conservation des vaccins pour éviter les ruptures et les pertes;

4. *Invite* la communauté internationale à soutenir financièrement et techniquement la vaccination infantile;

a) *Encourage* les pays développés et les institutions internationales à apporter une aide financière durable aux pays en difficulté économique;

b) *Soutient* le rôle de l'UNICEF dans la coordination des programmes de vaccination et l'identification des enfants les plus vulnérables;

c) *Favorise* la coopération internationale afin de partager les ressources, les connaissances et les bonnes pratiques en matière de santé infantile;

5. *Encourage* la création d'un groupe de travail au sein de l'Organisation des Nations Unies, formé de modérateurs et de représentants de l'ONU, dans le but de veiller à garantir l'égalité et le respect des droits des enfants sur la vaccination.